



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 915-25

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 909-25 VISANT À AUGMENTER LES DÉPENSES DE 628 000 \$ À 900 000 \$ ET LE MONTANT DE L'EMPRUNT DE 223 000 \$ À 495 007 \$ POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE BASEBALL MINEUR

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement 909-25 décrétant un emprunt de 223 000 \$ pour l'aménagement d'un terrain de baseball mineur;

ATTENDU QUE la Municipalité désire réviser les estimations de coût du projet à la hausse;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 7 juillet 2025, qu'un projet de règlement y a été déposé et que celui-ci fut publié sur le site Web de la Municipalité pour consultation par le public;

À CES CAUSES,

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le Préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 DEPENSE

Le montant de la dépense de 628 000 \$ prévu à l'article 2 du règlement numéro 909-25 est remplacé par le montant de 900 000 \$.

ARTICLE 3 EMPRUNT

Le montant de l'emprunt de 223 000 \$ prévu à l'article 3 du règlement numéro 909-25 est remplacé par le montant de 495 007 \$.

ARTICLE 4 ANNEXE

L'annexe A du règlement numéro 909-25 est remplacée par l'annexe A du présent règlement.

ARTICLE 6 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON, CE .

Le directeur général et
greffier-trésorier,

Le maire,

Eric Boisvert

Olivier Dumais

ANNEXE « A »



BORDEREAU DE SOUMISSION
Génie civil
NOUVEAU TERRAIN DE BASEBALL SYNTHÉTIQUE
VILLE DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

DÉFINITIF 2025-06-27

Art.	Description du travail	Unité	Prix unitaire	Quantité prévue	Montant total calculé
1.0 ORGANISATION DE CHANTIER ET FRAIS GÉNÉRAUX					
1.1	Organisation générale de chantier et administration et profits	Forfaitaire	49 000.00 \$	1	49 000.00 \$
1.2	Préparation de site, clôture temporaire et démolition	Forfaitaire	7 000.00 \$	1	7 000.00 \$
				Sous-total	56 000.00 \$
2.0 RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE					
2.1	Gestion hors site des sols contaminés - A-B contaminés en C10-C50 et/ou HAP et/ou métaux (provision)	Tonne	50.00 \$	50	2 500.00 \$
2.2	Sondage environnemental (provision)	Unité	1 200.00 \$	1	1 200.00 \$
				Sous-total	3 700.00 \$
2.0 TERRASSEMENT					
2.1	Terrassement de base et nivellement (terrain de baseball et stationnement)	Forfaitaire	18 000.00 \$	1	18 000.00 \$
2.2	Terrassement de base et nivellement (chemin d'accès)	Forfaitaire	10 000.00 \$	1	10 000.00 \$
2.3	Fondation de chaussée; MG-20; 300 mm d'épaisseur (chemin d'accès)	Mètre cube	45.00 \$	85	3 825.00 \$
2.4	Sous-fondation; MG-112; 350 mm d'épaisseur (chemin d'accès)	Mètre cube	35.00 \$	95	3 325.00 \$
2.5	Fondation de chaussée; MG-20; 300 mm d'épaisseur (Stationnement)	Mètre cube	45.00 \$	22	990.00 \$
2.6	Sous-fondation; MG-112; 350 mm d'épaisseur (Stationnement)	Mètre cube	35.00 \$	26	910.00 \$
2.7	Couche unique, enrobé ESG-14 PG 58H-34; transport total inclus (rural); 65 mm d'épaisseur (accès)	Tonne	210.00 \$	35	7 350.00 \$
2.8	Couche unique, enrobé ESG-14 PG 58H-34; transport total inclus (rural); 65 mm d'épaisseur (stationnement)	Tonne	210.00 \$	12	2 520.00 \$
2.9	Fondation supérieur; MG-20 modifié; 250 mm d'épaisseur (terrain de baseball)	Mètre cube	60.00 \$	300	18 000.00 \$
2.10	Sous-fondation; MG-112; 350 mm d'épaisseur (terrain de baseball)	Mètre cube	35.00 \$	420	14 700.00 \$
2.11	Sentier en criblure de pierre	Mètre cube	50.00 \$	25	1 250.00 \$
2.12	Gazon renforcé avec en gazonnement en plaques	Mètre carré	55.00 \$	229	12 595.00 \$
2.13	Gazon en plaque avec terre végétale (100mm après tassement) - extérieur du terrain baseball	Mètre carré	16.00 \$	3250	52 000.00 \$
				Sous-total	145 465.00 \$
3.0 ÉGOUTS ET GESTION DES EAUX					
3.1	Conduite d'égout pluvial, PVC, DR35 - ø150mm	Mètre lin.	225.00 \$	30	6 750.00 \$
3.2	Conduite d'égout pluvial, PVC, DR35 - ø200mm	Mètre lin.	225.00 \$	5	1 125.00 \$
3.3	Conduite d'égout pluvial, PVC, DR35 - ø250mm	Mètre lin.	250.00 \$	100	25 000.00 \$
3.4	Conduite d'égout pluvial, PEHD, R320 ø250mm	Mètre lin.	250.00 \$	23	5 750.00 \$
3.5	Noue d'infiltration	Mètre lin.	50.00 \$	73	3 650.00 \$
3.6	Drain perforé ø200mm R320 avec pierre nette (Terrain baseball)	Mètre lin.	60.00 \$	175	10 500.00 \$
3.7	Drain tube Sport FT2; diamètre 25ømm	Mètre carré	16.00 \$	2150	34 400.00 \$
3.8	Regard ou regard-puisard en béton préfabriqué; ø900mm	Unité	5 500.00 \$	2	11 000.00 \$
3.9	Regard ou regard-puisard en béton préfabriqué; ø1200mm	Unité	6 500.00 \$	2	13 000.00 \$
3.10	Puisard en PEHD; ø450mm	Unité	3 800.00 \$	3	11 400.00 \$
3.11	Régulateur de débit	Unité	1 800.00 \$	1	1 800.00 \$
3.12	Bassin de rétention souterrain	Unité	35 000.00 \$	1	35 000.00 \$
3.13	Sortie bisautée	Unité	250.00 \$	3	750.00 \$
				Sous-total	160 125.00 \$
4.0 DIVERS					
4.1	Clôture à mailles de chaînes de type-1	Mètre	280.00 \$	24	6 720.00 \$
4.2	Clôture à mailles de chaînes de type-3	Mètre	340.00 \$	33	11 220.00 \$
4.3	Enlèvement et réinstallation de clôtures existantes (de type ferme)	Mètre lin.	50.00 \$	60	3 000.00 \$
4.4	Mur de soutènement de type poids	Forfaitaire	18 000.00 \$	1	18 000.00 \$
4.5	Soutènement temporaire; lampadaires ou poteaux	Unité	1 500.00 \$	2	3 000.00 \$
				Sous-total	41 940.00 \$

ARCHITECTURE DE PAYSAGE					
5.0 DIVISION 03 - BÉTON					
5.1	Surface de béton (Abri du marqueur)	Mètre carré	160.00 \$	6	960.00 \$
5.2	Surface de béton (Abri des joueurs)	Mètre carré	220.00 \$	61	13 420.00 \$
5.3	Bordure de béton type B-2, 400 mm de large	Mètre	170.00 \$	66	11 220.00 \$
5.5	Fondation de béton pour arrêt balle avec toiture	Forfaitaire	10 000.00 \$	1	10 000.00 \$
Sous-total					35 600.00 \$
6.0 DIVISION 05 - MÉTAUX					
6.1	Clôture à mailles de chaînes de type-1	Mètre	280.00 \$	125	35 000.00 \$
6.2	Clôture à mailles de chaînes de type-2	Mètre	420.00 \$	30	12 600.00 \$
6.3	Clôture à mailles de chaînes de type-3	Mètre	358.00 \$	33	11 814.00 \$
6.4	Clôture à mailles de chaînes de type-4	Mètre	340.00 \$	55	18 700.00 \$
6.5	Abri des joueurs	Unité	22 170.00 \$	2	44 340.00 \$
6.6	Poteau filet de protection	Unité	2 200.00 \$	12	26 400.00 \$
6.7	Poteau délimitateur	Unité	6 500.00 \$	2	13 000.00 \$
6.8	Enclos des frappeurs	Forfaitaire	5 500.00 \$	1	5 500.00 \$
Sous-total					167 354.00 \$
7.0 DIVISION 06 - BOIS, PLASTIQUE ET COMPOSITE					
7.1	Abri des marqueurs (Section en bois avec toiture)	Forfaitaire	5 500.00 \$	1	5 500.00 \$
Sous-total					5 500.00 \$
8.0 DIVISION 32 - AMÉNAGEMENT					
Mobilier					
8.1	Banc	Unité	2 800.00 \$	4	11 200.00 \$
8.2	Mobilier mobile (Buts, marbre et plaque de lanceur)	Forfaitaire	4 300.00 \$	1	4 300.00 \$
8.2	Bordure de caoutchouc type B-1	Unité	230.00 \$	61	14 030.00 \$
Filet					
8.3	Filet (protecteur)	Forfaitaire	12 920.00 \$	1	12 920.00 \$
8.4	Filet (toiture arrêt-balle)	Forfaitaire	1 320.00 \$	1	1 320.00 \$
8.5	Filet (tenclos des frappeurs)	Forfaitaire	12 100.00 \$	1	12 100.00 \$
Engazonnement					
8.6	Gazon en plaques	Mètre carré	16.00 \$	761	12 176.00 \$
Divers					
8.7	Surface de criblure de pierre	Mètre carré	25.00 \$	340	8 500.00 \$
8.8	Gazon synthétique	Forfaitaire	82 080.00 \$	1	82 080.00 \$
Sous-total					158 626.00 \$
TOTAL AVANT TPS ET TVQ					774 310.00 \$
Imprévus et contingences 11%					82 935.00 \$
SOUS -TOTAL (\$)					857 245.00 \$
Taxes nettes (4,9875%)					42 755.00 \$
TOTAL (\$)					900 000.00 \$

Signature:



OIQ #146446

Date

2025-07-02